



Conseil d'administration

Objet : Procès-verbal
Date : Séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022
Heure : 16 h (17 h aux Îles-de-la-Madeleine)
Lieu : Vidéoconférence (Zoom)

PRÉSENCES

- M. Malek Arab Groupe socio-économique
- M^{me} Yolaine Arseneau Directrice générale et secrétaire générale
- M. Antonio J. Blouin Groupe socio-économique et vice-président
- M. Paul-André Bourque-Éloquin Entreprise
- M. Guillaume Chassé Enseignant, campus de Gaspé
- M. Carol Cotton Groupe socio-économique et président
- M. Joey Fugère Parent
- M. Jean Gagné Directeur des études
- M^{me} Junlian Leblanc Titulaire de DEC, préuniversitaire
- M^{me} Nancy Vigneau Enseignante, campus des Îles-de-la-Madeleine

ABSENCES

- M^{me} France Côté Parent
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC, programme technique
- M^{me} Claudia Delaney Entreprise
- M^{me} Josée Laflamme Groupe socio-économique
- M^{me} Marie-Lyne Larrivée Professionnelle
- M^{me} Caroline Stevens Groupe socio-économique



POSTES VACANTS

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentantes ou représentants des étudiantes et étudiants (2)

ASSISTENT À LA RÉUNION

- M. Charles Flageole Personnel-cadre observateur
- M^{me} Josiane Michaud Secrétaire de réunion

PERSONNE INVITÉE

- M^{me} Karoline Morris Directrice des ressources matérielles
et financières



ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêts;
5. Approbation de dépenses – simulateurs de soudure;
6. Approbation de dépenses – transport des unités de transformation préfabriquées;
7. Approbation de dépenses – achat d'un véhicule;
8. Correspondances;
9. Varia;
10. Date de la prochaine assemblée;
11. Levée de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 16 h 08 et souhaite la bienvenue aux membres.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour.

Sur une proposition de Guillaume Chassé appuyée par Antonio J. Blouin, il est résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022.

Résolution CA-2122-84

Fichier joint : Projet_ordre_du_jour_CA_2022-06-01

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

5. APPROBATION DE DÉPENSES – SIMULATEURS DE SOUDURE

La directrice du Service des ressources matérielles et financières présente ce sujet.

Pendant la pandémie de COVID-19, les étudiants du programme de Techniques de maintenance industrielle n'ont pas pu avoir accès au laboratoire pour leurs cours de soudage. Le Cégep a donc pris entente avec le Centre de services scolaire des Chic-Chocs pour

emprunter de l'équipement mobile, soit trois simulateurs de soudure. Toutefois, puisque les activités d'enseignement ont repris au Centre de services scolaire, l'accès aux simulateurs par les étudiants du Cégep est devenu plus difficile.

Cette expérience a permis à l'équipe de réaliser l'importance de posséder ce type d'appareil pour l'enseignement des contenus pédagogiques spécifiques. En raison des coûts importants de ces appareils, il a été décidé d'en acquérir deux et de rechercher des appareils ayant les mêmes caractéristiques que ceux du Centre de services scolaire. Ces caractéristiques sont : 1) l'utilisation de la technologie en réalité augmentée; 2) la simulation d'une baguette de soudure qui fond au fur et à mesure; 3) la compatibilité entre les appareils utilisés par le Centre de services scolaire des Chic-Chocs et ceux du Cégep pour permettre des collaborations entre les équipes enseignantes.

Deux modèles de simulateurs ayant les caractéristiques recherchées ont donc été analysés par l'équipe d'enseignement en Techniques de maintenance industrielle en collaboration avec un enseignant du Centre de services scolaire des Chic-Chocs. Un seul modèle correspond au devis technique.

Considérant la pertinence d'acquérir des simulateurs de soudure pour enrichir la formation des étudiants et être en mesure de maintenir les activités de laboratoire lorsque l'accès aux laboratoires est compromis;

Considérant l'analyse des modèles de simulateur par l'équipe d'enseignement en Techniques de maintenance industrielle et la conformité du modèle retenu avec le devis technique;

Considérant l'article 5.2.3 de la Politique d'achat du Cégep, qui prévoit la possibilité de négocier de gré à gré, pour un contrat d'approvisionnement entre 25 000 \$ et 100 000 \$, si l'intérêt du Cégep le requiert;

Considérant que l'entreprise Progressive Educational Systems inc. est le seul fournisseur du modèle de simulateur retenu pour le Québec;

Considérant la Politique d'achat du Cégep, qui confie au conseil d'administration la responsabilité d'approuver les achats de 75 000 \$ et plus;

Sur une proposition de Paul-André Bourque-Éloquin appuyée par Junlian Leblanc, il est résolu :

D'approuver les dépenses de 90 194,25 \$ pour l'achat de deux simulateurs de soudure auprès de l'entreprise Progressive Educational Systems inc.

Résolution CA-2122-85

6. APPROBATION DE DÉPENSES – TRANSPORT DES UNITÉS DE TRANSFORMATION PRÉFABRIQUÉES

La directrice du Service des ressources matérielles et financières présente ce sujet.

Lors de sa séance du 15 décembre 2021, le conseil d'administration a approuvé l'achat d'unités de transformation préfabriquées auprès de l'entreprise Acerlum Canada inc. pour le projet de coopération internationale Adaptation des populations côtières et économie bleue (APOCEB) au Sénégal. Le contrat d'acquisition des unités stipule que les frais de transport pour acheminer les unités au Sénégal sont à la charge du Cégep et qu'ils doivent faire l'objet d'un autre contrat. Ces frais se chiffrent à 58 713,74 \$ US, ce qui correspond à 74 800 \$ CA (ce montant pourrait être différent au moment de la transaction en fonction du taux de change en vigueur).

Considérant le contrat octroyé à la compagnie Acerlum Canada inc. pour l'acquisition d'unités de transformation préfabriquées pour le projet Adaptation des populations côtières et économie bleue (APOCEB) au Sénégal (résolution CA-2122-43);

Considérant que le contrat d'acquisition stipule que les frais de transport pour acheminer les unités au Sénégal sont à la charge du Cégep de la Gaspésie et des Îles;

Considérant que la Politique d'achat du Cégep de la Gaspésie et des Îles confie au conseil d'administration l'approbation des dépenses de 75 000 \$ et plus;

Sur une proposition de Nancy Vigneau appuyée par Guillaume Chassé, il est résolu :

D'approuver la dépense de 58 713,74 \$ US, montant équivalent à environ 75 000 \$ CA, en fonction du taux de change en vigueur au moment de la transaction, pour le transport des unités de transformation préfabriquées au Sénégal, frais payables à la compagnie Acerlum Canada inc.

Résolution CA-2122-86

7. APPROBATION DE DÉPENSES – ACHAT D'UN VÉHICULE

La directrice du Service des ressources matérielles et financières présente ce sujet.

Le Cégep doit faire l'acquisition d'un véhicule 15 passagers en raison de la désuétude d'un véhicule datant de 2008 et de besoins croissants de plusieurs départements, dont ceux de tourisme d'aventure et de foresterie.

Au cours des deux derniers mois, les démarches suivantes ont été effectuées :

- Contacter les concessionnaires de la région et ceux de l'extérieur de la région : le délai de livraison est d'un an à deux ans;
- Demander à une personne spécialisée en recherche de véhicules usagés de trouver un véhicule : des véhicules usagés sont disponibles, mais à un coût plus élevé qu'un véhicule neuf (entre 10 000 \$ et 15 000 \$ de plus);
- Visiter régulièrement les sites de revendeurs : un véhicule a été trouvé récemment et réservé à un prix qui respecte le budget.

Considérant l'augmentation des besoins en transport pour la réalisation d'activités pédagogiques;

Considérant la désuétude de l'un de nos véhicules qui ne répond plus aux inspections de la Société de l'assurance automobile du Québec;

Considérant la rareté de ce type de véhicule de même que toutes les démarches faites pour acheter ou louer un véhicule à un prix raisonnable;

Considérant que, bien que la Politique d'achat du Cégep confie au comité exécutif la responsabilité d'approuver les dépenses entre 50 000 \$ et 74 999 \$, l'urgence de conclure la transaction justifie que la dépense soit approuvée par le conseil d'administration, qui tient une séance extraordinaire;

Sur une proposition de Junlian Leblanc appuyée par Antonio J. Blouin, il est résolu :

D'approuver la dépense de 56 978 \$ plus taxes pour l'achat d'un véhicule 15 passagers 2018 GMC Savana auprès de l'entreprise Automobiles des Hêtres inc./Hyundai Shawinigan.

Résolution CA-2122-87

8. CORRESPONDANCES

Le président propose de présenter ce sujet à huis clos.

Sur une proposition d'Antonio J. Blouin appuyée par Yolaine Arseneau, il est résolu :

D'ouvrir le huis clos pour le traitement de ce point à 16 h 31.

Résolution CA-2122-88

Le président propose d'autoriser les personnes observatrices à être présentes pendant le huis clos.

Sur une proposition de Guillaume Chassé appuyée par Jean Gagné, il est résolu :

D'autoriser la présence de Charles Flageole et de Josiane Michaud pour le traitement de ce point.

Résolution CA-2122-89

Le Cégep a reçu des correspondances de ministères pour diverses mesures de soutien qui sont à venir. Toutefois, puisque les informations reçues sont incomplètes, les mesures seront présentées au conseil de façon plus détaillée lorsque ces informations manquantes seront reçues.

Sur une proposition de Guillaume Chassé appuyée par Junlian Leblanc, il est résolu :

De lever le huis clos à 17 h 08.

Résolution CA-2122-90

9. VARIA

L'Université du Québec à Rimouski (UQAR) a remis, au campus de Gaspé du Cégep, un doctorat *honoris causa* à M. Mario Mimeault. Monsieur Mimeault est spécialiste de l'histoire de la Gaspésie et des pêches canadiennes et s'est distingué dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.

Sur une proposition de Carol Cotton appuyée par Jean Gagné, il est résolu :

D'adopter une motion de félicitations à M. Mario Mimeault pour le doctorat *honoris causa* reçu de l'Université du Québec à Rimouski soulignant l'excellence de sa contribution à la recherche et à l'enseignement de l'histoire de la Gaspésie et des pêches canadiennes au cours des 30 dernières années.

Résolution CA-2122-91

10. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 29 juin 2022.

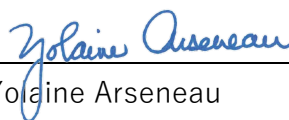
11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le président lève la séance après épuisement de l'ordre du jour à 17 h 11.

SIGNATURES



Carol Cotton
Président



Yolaine Arseneau
Secrétaire générale